OCOM C308.02 – DONNER DES COMMANDEMENTS

1. **Rendement.** Donner des commandements.

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) une carte aide-mémoire,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle d'exercice militaire ou un terrain de parade en plein air (dans des conditions météorologiques favorables).

3. **Norme.** Le cadet doit donner des commandements, y compris :

   a. utiliser les éléments d'un commandement :

      (1) l'avertissement, et

      (2) l'exécution; et

   b. mettre en pratique les techniques vocales.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Démontrer et demander aux cadets de se pratiquer à donner des commandements conformément à l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).	Activité pratique	50 min	

5. **Durée**

   a. Introduction/Conclusion : 10 min

   b. Activité pratique : 50 min

   c. Total : 60 min

6. **Justification.** Une activité pratique a été choisie pour cette leçon, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de faire l'expérience de donner des commandements dans un environnement sécuritaire et contrôlé.

7. **Documents de référence**

   a. A0-002 A-PD-201-000/PT-000, Directeur – Histoire et patrimoine 3-2. (2005). *Manuel de l'exercice et du cérémonial des Forces canadiennes*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. C0-022 (ISBN 0-02-864207-4) Cole, K. (2002). *The Complete Idiot's Guide to Clear Communication*. Indianapolis, Indiana, Alpha Books.

   c. C0-241 Optimal Breathing. (2007). *Posture and Breathing*. Extrait le 12 février 2008 du site http://breathing.com/articles/posture.htm.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

d. C0-269 AFMAN 36-2203 Department of the Air Force. (1996). *Drill and Ceremonies*. Lackland Air Force Base, Texas. Secretary of the Air Force.

8. **Matériel d'instruction.** Une carte aide-mémoire.

9. **Matériel d'apprentissage.** Une carte aide-mémoire.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

a. On doit donner l'occasion aux cadets de donner des commandements et de recevoir une rétroaction durant les rassemblements d'ouverture et de clôture hebdomadaires et les cérémonies militaires.

b. Cet OCOM doit être utilisé comme période supplémentaire pour l'OCOM M308.02 (Donner des commandements).

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.